



- COMITE SYNDICAL
DU 14 DECEMBRE 2010 -

L'an deux mil dix, le quatorze décembre, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux à Champagne-sur-Oise, à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur TARDIF.

Etaient présents :

Communauté de Communes De Carnelle-Pays de France Mmes TUFEU,
MM WINDELS, LYEUTE, SPECQUE, CHAMBON
LAURET, BRICOT, POLEHAJLO, STABLO,
FAUCHE délégués titulaires,
M. FERON, délégué suppléant

NOMBRE DE
DELEGUES

Communauté de Communes
Du Haut Val d'Oise

Mmes, RACAPE-MOUILLET, DE CLERCQ,
MM DUCKMAN, OLLIVIER, COCU, BEGHIN,
SUIRE, SALLES,
délégués titulaires,
M. DECAIX, délégué suppléant

En exercice :

56

Présents :

Communauté de Communes
De la Vallée de l'Oise et des
trois forêts

Mmes VILLALARD, GREEN et
MM CORMERY, DEGOUY, MACE, TARDIF
LEBIHAN, BALAC, HUNAUT, délégués titulaires

Votants :

Communauté de communes
De la Vallée du Sausseron

M SAURON, délégué titulaire,

Communauté de Communes
De la Vallée des Impressionnistes

M LAROCHE, BELLET, délégués titulaires

NERVILLE LA FORET
FROUVILLE

MM CHARPILLAT, BOUDER délégués titulaires,
M. DELAMARRE, délégué titulaire ;

Absents excusés : Monsieur ZEROUNIAN,

Assistaient également à la réunion : Syndicat TRI-OR: Madame LIS-RIBEIRO,

Secrétaire de séance : Monsieur SALLES ;

- INFORMATIONS DU PRESIDENT -

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les points suivants :

- **Les calendriers de collecte** pour l'année 2011 sont disponibles dans chacune des mairies depuis le lundi 6 décembre .il est demandé à chaque délégué de veiller à leur distribution dans les meilleurs délais.
- **Les chiffres** concernant les tonnages sur les 11 premiers mois de l'année 2010 sont à la disposition des déléguée présents afin d'avoir une idée de l'évolution des tonnages.
- Depuis un an le syndicat TRI-OR propose une alternative aux bacs d'ordures ménagères, emballages et verres alimentaires : **les bornes enterrées** ; la prise en charge de ces bornes est identique à celles des bacs, ainsi :
 1. Dans tous les cas les bornes de tri (emballages et verres alimentaires) sont prises en charges par le syndicat TRI-OR.
 2. Lorsque cela concerne une commune conteneurisée en bacs OMR, le coût des de la borne OMR sera intégrée dans les prestations supplémentaires de la commune en question ;
 3. Lorsque la commune n'est pas conteneurisée, le coût de la borne OMR sera à la charge de la mairie si la demande émane des services municipaux et à la charge du bailleur si la demande émane d'un bailleur privé.
- Un document mentionnant **les dates des futurs comités de pilotage, bureaux et comités syndicaux** ont été distribués pour toute l'année 2011. Ceci a été fait afin de répondre aux attentes de certains délégués qui trouvaient que ces informations leurs arrivées de manière tardive et les empêcher de gérer leur planning de réunions ; bien entendu ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cas de force majeure.

- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 28 septembre 2010 -

Monsieur FERON, délégué de Saint Martin du Tertre demande que le point traitant des DASRI dans le P.V. du 22 juin soit quelque peu modifié pour une meilleure compréhension ; ceci sera fait ;

Monsieur COCU, délégué de Bruyère-sur-Oise demande qu'il soit ajouté au PV, le fait que soit joint pour chaque message concernant les problèmes de collecte des photos prouvant l'impossibilité de collecter.

Aucune autre remarque n'étant formulée. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

D'autre part, il est demandé de faire parvenir par mail, les dates de réunion du syndicat dès que celles-ci sont connues.

- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2011 -

Le bureau syndical et la commission des finances se sont réunis le mardi 30 novembre 2010 pour dresser un bilan provisoire de l'exercice en cours et dégager les perspectives 2011 afin de vous présenter les orientations budgétaires.

Les tonnages :

Nous avons reproduit dans le tableau **les tonnages** des 5 dernières années aussi bien pour la collecte, le traitement et les déchetteries.

Années	Collecte	Traitement	Déchetteries
2005	39 744,04	40 769,53	9 716,89
2006	40 013,13	42 205,30	11 000,35
2007	40 202,75	42 651,48	11 603,03

2008	39 004,82	41 214,23	11 565,45
2009	37 439,29	28 942,67+ 10 703,26 (détournées) = 39 645,93	12 273,29
2010	37 815,28	39 870,09 Dont 1 413 (détournées)	12 634,34

% de variation	Collecte	Traitement	Déchetterie
2006/2005	+ 0,68 %	+ 3,52 %	+ 13,21 %
2007/2006	+ 0,47 %	+1,06 %	+5,48 %
2008/2007	- 2,98 %	- 3,37 %	- 0,32 %
2009/2008	- 4,01 %	- 3,81 %	+ 6,12 %
2010/2009	+ 1%	+ 0,57 %	+ 2,94 %

Au cours de l'année 2010, *les tonnages collectés* semblent avoir globalement stoppé leur baisse puisque nous notons une hausse globale de 1%. Il en va de même pour *les tonnages traités* puisque nous notons une légère hausse de +0,57 %. En revanche, au niveau des déchetteries du syndicat, la hausse des tonnages reçus est moins importante que sur l'exercice précédent.

	2009		2010	
	TONNAGES	% 2008/2009	TONNAGES	% 2009/2010
COLLECTE				
OMR	26 803,00	- 4,96 %	27 023,67	+ 0,82%
ENCOMBRANTS	3 717,04	- 6,9 %	3 872,12	+ 4,17 %
DPS	4 162,21	+ 2,26 %	4 189,93	+ 0,67%
VERRE	2 757,04	+ 0,62 %	2 729,56	- 1 %
TONNAGE GLOBAL	37 439,29	- 4,01 %	37 815,28	+ 1 %
DECHETTERIES	12 273,29	+ 6,12 %	12 634,34	+ 2,94 %
TRAITEMENT				
OMR	17 782,64	-32,46 %	27 142,91	+ 52,64 %
ENCOMBRANTS	4 175,02	- 6,03 %	4 320,25	+ 3,48 %
DPS	4 222,47	+ 3,74 %	4 264,37	+ 0,99 %
VERRE	2 762,54	+ 0,82 %	2 729,56	-1,19 %
DETOURNE	10 703,26		1 413,00	
TONNAGE GLOBAL	39 645,93	- 3,81 %	39 870,09	+ 0,57 %

En affinant par flux, on constate que **sur l'exercice 2010**, que :

Seul le flux des encombrants collecté a fortement augmenté, alors que les OMR et les DPS n'ont que très légèrement augmenté en revanche, le tonnage de verre collecté reprend sa baisse.

Les coûts :

Sur l'année 2009, ils sont établis sur une partie fixe, une partie variable liée aux tonnages, le tout variant selon des indices de révision de prix prévus au marché tant avec SEPUR qu'avec Génériss.

Années	Collecte	Traitement (usine + centre de tri)	Déchetteries
2004	3 141 319,31	3 568 434,24	692 612,85
2005	3 308 354,74	3 447 352,12	753 791,72
2006	3 392 930,29,	3 563 212,27	847 386,42
2007	3 489 325,87	3 705 030,26	944 326,88
2008	3 599 614,08	3 639 174,21	965 638,45
2009	2 969 300,54	3 727 781,55	1 074 655,27
2010 prévisionnel	3 026 621,05	3 528 019,26	1 098 258,27

% d'augmentation	Collecte	Traitement (usine + centre de tri)	Déchetteries
------------------	----------	------------------------------------	--------------

2004/2003	- 1,10 %	- 0,83 %	- 12,98 %
2005/2004	+ 3,91 %	- 3,71 %	+ 8,57 %
2006/2005	+ 1,86 %	+ 3,6 %	+ 14,09 %
2007/2006	+ 2,86 %	+3,98 %	+ 11,44 %
2008/2007	+ 3,16 %	- 0,78 %	+ 2,25 %
2009/2008	- 17,51 %	+ 2,43 %	+ 11,29 %
2010/2009	+ 1,93 %	- 5,36 %	+ 2,20 %

Même si nous constatons une légère hausse de certains coûts, le syndicat TRI-OR continue de bénéficier des tarifs plus avantageux des marchés signés en 2008 ;

De plus, l'évolution des indices de révision des prix nous conduit fin 2010 au niveau des prix de 2006 pour le traitement et à un niveau inférieur à celui de 2004 pour la collecte.

En revanche, en ce qui concerne les déchetteries tant les tonnages que les coûts sont en hausse continue.

L'évolution 2010/2009 de l'indice de révision des prix :

L'étude effectuée sur l'évolution des indices utilisés dans nos différents secteurs montre les évolutions suivantes :

<i>INDICES</i>		<i>févr-09</i>	<i>févr-10</i>	<i>RAPPORT 2010/2009</i>
<i>ICHTTS1</i>	<i>Coût horaire du travail, tous salariés, charges salariales comprises</i>	<i>143</i>	<i>100,3</i>	<i>-29,86%</i>
<i>IDF</i>	<i>salaires élémentaires régionaux du BTP IDF</i>	<i>439.20</i>	<i>451.10</i>	<i>+ 2,71 %</i>
<i>ICMO2</i>	<i>Coût de la MO collecte des Ordures</i>	<i>Juillet 2010</i>	<i>151, 23</i>	
<i>CSIC</i>	<i>Coefficient charge BTP</i>	<i>1.7835</i>	<i>1.7685</i>	<i>- 0,84 %</i>
<i>F-29/10/16</i>	<i>véhicule utilitaire</i>	<i>111.70</i>	<i>111,1</i>	<i>- 0,54%</i>
<i>TR</i>	<i>Transports routiers dans les marchés de longue durée</i>	<i>179,4</i>	<i>173,6</i>	<i>-3,23%</i>
<i>1870T</i>	<i>Gazole (Veolia + Sépur)</i>	<i>163.91</i>	<i>170,25</i>	<i>3,87%</i>
<i>FSD1 (PSDA)</i>	<i>Ensemble énergie, biens intermédiaires, biens d'équipements</i>	<i>112</i>	<i>115,4</i>	<i>3,04</i>
<i>FSD2 (PSDB)</i>	<i>Ensemble énergie, biens intermédiaires, biens d'équipements</i>	<i>113</i>	<i>115,1</i>	<i>1,86</i>
<i>FSD3 (PSDD)</i>	<i>Ensemble énergie, biens intermédiaires, biens d'équipements</i>	<i>112.40</i>	<i>114,5</i>	<i>1,87</i>

<i>RIX HT</i>	<i>SEPT 2007</i>	<i>SEPT 2008</i>	<i>RAPPORT 2008/2007</i>	<i>sept-09</i>	<i>sept-10</i>	<i>RAPPORT 2010/2009</i>
<i>Mise en décharge et traitement de la terre inerte</i>	<i>9,27</i>	<i>9.27</i>	<i>1 %</i>	<i>9.50</i>	<i>9,5</i>	<i>1</i>
<i>Mise en décharge et traitement des déchets verts</i>	<i>39.78</i>	<i>40.77</i>	<i>+2.49 %</i>	<i>42.23</i>	<i>42,23</i>	<i>1</i>
<i>Mise en décharge et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux</i>	<i>862,88</i>	<i>880.48</i>	<i>+2.04 %</i>	<i>850</i>	<i>850</i>	<i>1</i>

Le remboursement des emprunts :

Les remboursements d'emprunts suivent l'évolution logique ; il est à noter que pour le prochain exercice la charge du remboursement des emprunts s'oriente à la baisse.

Les recettes :

Les tableaux ci-après présentent l'évolution des recettes autres que celles provenant de la taxe :

Recettes d'exploitation :

	<i>Vente de produits *</i>	<i>Entrées en déchetterie</i>	<i>Soutien Eco- Organismes*</i>	<i>Ristournes exploitation usine & déchetteries **</i>	<i>TOTAUX</i>
2003	161 649,91	33 729,54	446 142,99	49 075,67	690 598,11
2004	277 511,42	5 181,16	587 567,48	9 297,44	879 557,50
2005	177 141,67	26 472,16	520 575,08	4 981,68	729 170,59
2006	222 734,65	33 484,50	531 589,18	23 752,63	811 560,98
2007	261 905,84	28 363,00	557 923,98	19 646,86	867 839,68
2008	301 384,08	36 805,18	601 741,76	25 712,68	877 709,57
2009	196 838,34	73 601,00	731 449,13	71 382,76	1 073 271,23
2010 prévisionnel	324 355,74	129 067,00	577 389,33	74 000,00	1 104 812,00

* *repreneurs DPS + D3E*

* *Eco-Emballages + Eco Folio*

** *Vente des produits de déchetterie + Agence de l'eau*

Les recettes :

Ce tableau nous montre l'évolution de nos recettes d'exploitation en liaison avec le tri sélectif et avec les déchetteries.

Les ventes de produits recyclables ont retrouvé un très bon niveau après la chute des recettes connues l'an dernier ;

Les entrées en déchetteries sont encore en hausse importante grâce notamment à la convention signée avec le Sigidurs permettant aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de France de venir en déchetterie de Viarmes pour leur dépôt moyennant une participation ;

Les ristournes d'exploitation sont eux aussi en hausse et ceci est lié aux hausses de fréquentations des déchetteries ;

Le seul point négatif est **le soutien des Eco organismes**, en effet, le 31/12/2010 le contrat barème D arrive à son terme, ainsi le système de compensation du Barème D vis-à-vis du Barème C diminue chaque année. Nous devrions passer naturellement au 1^{er} janvier 2011 sous le coup du Barème E, qui selon toute vraisemblance semblerait moins avantageux pour les collectivités.

Le syndicat TRI-OR a lancé une simulation sur le logiciel Eco-Emballages pour avoir une idée des sommes moins perçues, mais cela ne semble pas si négatif pour nous, dans l'attente de confirmation de la part d'Eco-Emballages.

Le personnel :

Pour mémoire, notre syndicat a bénéficié d'aide sur les contrats emploi solidarité et consolidé au centre de tri depuis 1998 et sur les emplois jeunes au service communication depuis 2001. Lors de la suppression de ces types de contrat, des contrats d'accompagnement à l'emploi ont pu être conclus. Ces contrats ont connu et connaissent des modifications importantes puisque leur durée a varié de 18 à 24 mois et la population éligible n'est plus aussi large.

En 2010, le centre de tri compte 12 fonctionnaires et 6 postes en contrat aidés ; le service communication comptait deux CDD jusqu'au 1^{er} novembre, à cette date l'un des deux a été transformé en poste à durée indéterminée. En 2011, un 3^{ème} ambassadeur du tri sera recruté.

Les Investissements :

Dans la section Investissements, les dépenses à prévoir pour l'année 2011 sont :

- Des bacs pour la collecte sélective,
- Des bacs ordures ménagères pour toutes les communes qui ont souhaité que cette dotation se fasse dans leur commune, elles sont aujourd'hui 14 sur les 28 communes que compte le Syndicat.
- Les points enterrés pour les communes et/ou les bailleurs qui en font la demande,
- Nous rappelons que le montant de cet investissement est intégralement financé par un emprunt sur 5 ans dont le remboursement est lui-même financé par la TEOM des habitants des communes concernées.
- Mais surtout les coûts de la remise aux normes de l'UTOM, dépense qui sera amoindrie du montant des provisions que le syndicat a porté dès le budget 2010 (~ 1 000 000 €)

Le remboursement du capital d'emprunt diminuera ;

Le virement probable de la section de fonctionnement à la section d'investissement servira à rembourser le capital de l'emprunt et à compléter la ligne d'autofinancement pour la mise aux normes de l'usine.

Les recettes d'investissement comprendront :

- le faible soutien d'Eco emballage pour la communication,
- le F.C.T.V.A.
- les amortissements,
- le virement de la section de fonctionnement,
- les emprunts.

Voilà les bases sur lesquelles nous préparons le budget qui devrait être proposé en mars 2011.

C'est en ces termes que Monsieur le Président a informé et amorcé des discussions avec l'ensemble des membres du comité syndical présents, concernant le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2011.

- CREANCE IRRECOUVRABLE -

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer au sujet de la créance irrécouvrable dont les documents émanant de la perception de l'Isle Adam sont joints.

Après avoir exposé les tenants et les aboutissants, le comité syndical valide, à l'unanimité, cette créance irrécouvrable.

- DECISION MODIFICATIVE N°3 -

Après avoir entendu les explications du Vice président des finances, Monsieur Windels demande au Conseil Syndical d'approuver la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>
<i>66 Charges Financières</i>	<i>- 6 000,00 €</i>	
<i>67 Charges Exceptionnelles</i>	<i>+ 6 000,00 €</i>	
TOTAL	0	TOTAL

SECTION INVESTISSEMENT

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
<i>20 Immobilisations incorporelles</i>	+ 20 000 €		
<i>23 Constructions</i>	- 20 000 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	€

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.